

Communiqué de presse

Commission scolaire de Laval, coup de cœur du Prix À part entière 2014 pour son projet *Aide en milieu horticole*, mené par le Centre de formation horticole de Laval

Drummondville, le 28 novembre 2014 – L'Office des personnes handicapées du Québec tient à féliciter la Commission scolaire de Laval, coup de cœur du jury national du Prix À part entière 2014 pour son projet *Aide en milieu horticole*, mené par le Centre de formation horticole de Laval. Un trophée lui sera remis aujourd'hui en présence de M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique et responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Les représentants de l'organisation recevront leur trophée devant un parterre composé de nombreux dignitaires. La candidature a été sélectionnée par un jury national composé de M. Stéphane Laporte, porte-parole du Prix, de M^e Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de M^e Normand Jutras, curateur public du Québec, de M^e Marie-Douce Fugère, avocate, et d'Anne Hébert, directrice générale par intérim de l'Office. Notons que la remise du Prix À part entière se tiendra lors d'une cérémonie officielle au Salon rouge de l'hôtel du Parlement, afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées, qui se tient le 3 décembre.

Commission scolaire de Laval - projet *Aide en milieu horticole* (Centre de formation horticole de Laval)

Parmi l'ensemble des candidatures présentées dans le cadre du Prix À part entière cette année, quatre seulement pouvaient espérer obtenir la couronne nationale dans autant de catégories. Parmi celles qui n'ont pas été retenues, certaines ont causé suffisamment d'effet pour susciter l'intérêt des jurys et provoquer des discussions souvent très animées. De ce nombre, une candidature s'est démarquée unanimement, au point de justifier l'ajout d'une catégorie « Coup de cœur ».

C'est à la Commission scolaire de Laval qu'est revenu cet honneur pour la formation *Aide en milieu horticole*, une formation adaptée relevant du programme de formation professionnelle en horticulture-jardinerie. Cette formation offerte au Centre de formation horticole de Laval est une collaboration avec le Centre Impulsion, un centre d'éducation et d'intégration socioprofessionnelle des adultes.

Dans un contexte où les activités normalement offertes visent davantage la participation sociale ou la préemployabilité, la formation *Aide en milieu horticole* vient combler un vide en misant plutôt sur l'employabilité des participants et participantes. Avec un contenu axé sur le développement des compétences et des habiletés, la formation sert des objectifs d'acquisition de savoir-faire liés au travail lui-même, mais aussi de savoir-être. En continuité avec le curriculum du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, elle constitue une option unique et originale.

L'élaboration d'une telle formation aux adultes, jusque-là inexistante, a mobilisé un ensemble de partenaires de la région. Outre l'implication de la Commission scolaire de Laval et du Centre de formation horticole de Laval, cette mobilisation sans précédent d'intervenants tels que Sphère-Québec, HortiCompétence, l'Union des producteurs agricoles, les organismes d'employabilité spécialisés L'Étape et l'Arrimage, le Centre l'Impulsion et Emploi-Québec confirme le caractère essentiel de la concertation dans la réalisation d'un projet de cette envergure.

Parmi les facteurs de réussite d'une telle formation, la concertation a permis d'identifier une série de conditions allant de la participation active des diverses ressources à une fréquence de contacts avec les travailleurs sociaux, le personnel intervenant des maisons de jeunes et les parents, en passant par une série de directives en lien avec le suivi de la formation.

L'Office des personnes handicapées du Québec salue cette initiative qui, incidemment, sera répétée cette année, et encourage par la même occasion toutes commissions scolaires à s'en inspirer pour, à leur tour, permettre à des personnes handicapées de bénéficier de formations ou de parcours d'intégration au travail répondant à leur réalité et d'ainsi contribuer à accroître leur participation sociale.

Le Prix À part entière

Ayant pour porte-parole Stéphane Laporte, auteur et réalisateur, le Prix À part entière est remis aux deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Cette année, le Prix comportait quatre catégories : *Individus, Organismes sans but lucratif, Municipalités et MRC, Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics*. Les lauréats des trois premières catégories se sont vu octroyer une bourse de 10 000 \$, pour un total de 30 000 \$ en prix.

La Journée internationale des personnes handicapées

C'est en 1992 que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a désigné le 3 décembre en tant que Journée internationale des personnes handicapées, alors que se terminait la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992). Depuis, chaque année, des célébrations et des événements sont tenus dans le monde entier afin de sensibiliser la population à la participation sociale des personnes handicapées et aux façons de rendre la société plus inclusive. Cette année, l'ONU a retenu le thème *La technologie, au service de la participation sociale des personnes handicapées!* (adaptation libre du thème anglais *Sustainable development: the promise of technology*). L'Office s'inspire donc de ce thème pour faire valoir le rôle incontournable de la technologie dans l'aménagement de lieux de travail accessibles. Consultez sa page Web consacrée à la Journée internationale des personnes handicapées pour en savoir plus : www.ophq.gouv.qc.ca/jiph.

L'Office

L'Office a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, et de s'assurer que les organisations poursuivent leurs efforts à l'égard de leur participation sociale. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective. Pour plus d'information, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca.

Communication adaptée

Ce communiqué est disponible en médias adaptés. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécriteur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à publication@ophq.gouv.qc.ca.

-30-

Source : Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications

Pour renseignements : Michael Watkins, relationniste médias
819 314-3549